Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215601188-20251204-D2025_079-DE

Département
Du Morbihan

COMMUNE DE LOCMIQUÉLIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois de décembre à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de LOCMIQUELIC, dûment convoqué s'est assemblé salle du conseil à la mairie de Locmiquélic, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Eric PATUREL.

Date de convocation : le 27 novembre 2025
La séance a été publique le jeudi 04 décembre 2025

Etaient présents : Monsieur GUIDAL, Monsieur TANGUY, Madame CORLAY, Monsieur CAZEAUX, Madame IZAGUIRRE, Madame LE TERRIEN, Madame RIBETTE, Madame BLAIZOT, Madame LE LAUSQUE, Madame LE QUER, Monsieur LE GLOUAHEC, Monsieur LE MAGUERESSE, Madame TOULEMONT, Madame ZAGO, Monsieur CHATY, Madame LE MAGUERESSE, Madame NIO, Madame LE KERNEC, Madame LAMY.

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur DREANO (procuration à Monsieur GUIDAL), Madame QUERRE-NORMAND (procuration à Monsieur CHATY), Monsieur BORGNIC (procuration à Monsieur CAZEAUX), Monsieur LE BORGNE (procuration à Monsieur PATUREL) , Monsieur JEHANNO (procuration à Madame NIO), Monsieur BATARD (procuration à Madame LE KERNEC), Monsieur SCHAFFER (procuration à Madame LAMY).

Absent : /

Secrétaires de séance : Madame TOULEMONT– Monsieur LE GLOUAHEC

Conseillers en exercice : 27

D2025-079 TARIFS 2026

Exposé :

Comme chaque année, le Conseil municipal est invité à fixer les tarifs des services publics communaux applicables au 1er janvier de l'année suivante.

Proposition :

Vu l'avis de la commission finances - relance économique – personnel - affaires sociales et solidaires - tourisme - intercommunalité rive gauche en date du lundi 24 novembre 2025,

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les tarifs ci-dessous, applicables au 1er janvier 2026 :

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215601188-20251204-D2025_079-DE

Titres	2026
1. DROIT DE PLACE : MARCHE, CIRQUES ET FORAINS	
Tarif journalier	
par mètre linéaire d'étalage	2,25 €
Forfait camion outillage	75,50 €
Food-truck (hors marché)	46,00 €
Tarif trimestriel	
par mètre linéaire d'étalage	7,70 €
Food-truck forfait estival	300,00 €
Forfait électricité / marché / jour	2,70 €
Cirques en cours d'année	
plein air	36,00 €
chapiteau	73,00 €
chapiteau + 300 places	150,00 €
Forains durant les fêtes	
grand manège/jour travaillé	85,00 €
Petit manège/jour travaillé	62,00 €
étals, le mètre linéaire + branchement	8,00 €
forfait eau/électricité par caravane/jour	12,70 €
Consommation d'eau pour extérieurs exceptionnels	26,00 €
2. OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
Occupation trottoir pour chantiers (échafaudage, bennes, matériaux, échelles...) tarif journalier	15,20 € le 1er jour ; 9,15€ les jours suivants
Occupation domaine public pour emménagement/déménagement pour l'utilisation de deux emplacements tarif journalier	15,20 €
Occupation domaine public pour emménagement/déménagement par emplacement supplémentaire tarif journalier	5,55 €
Terrasse et étalages de commerces pour l'année le m²	16,25 €
Terrasse et étalages de commerces sous pergola	23,30 €
Terrasses Sainte Catherine et local poubelle des commerçants pour l'année le m²	29,25 €
Occupation d'une place de parking devant les commerces par jour de manifestation	1,70 €
Base voile Sainte-Catherine pour l'année	4 800,00 €
Cale Pen Mané Bihan (sous concession à la Compagnie des ports)	5% des recettes avec un minimum de 1000 €

3. CONCESSION AU CIMETIERE	
Concession de 3 m² pleine terre 1ère concession - pour 15 ans	315,00 €
Concession de 3 m² pleine terre renouvellement - pour 15 ans	157,00 €
Concession de 3 m² pleine terre 1ère concession- pour 30 ans	470,00 €
Concession de 3 m² pleine terre renouvellement - pour 30 ans	315,00 €
Columbarium 1ère concession - 15 ans	630,00 €
Columbarium renouvellement - 15 ans	315,00 €
Columbarium 1ère concession - 30 ans	940,00 €
Columbarium renouvellement - 30 ans	630,00 €

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215601188-20251204-D2025_079-DE

Concession pour cave urne - pour 15 ans	235,00 €
Concession pour cave urne renouvellement - pour 15 ans	117,00 €
Concession pour cave urne - pour 30 ans	350,00 €
Concession pour cave urne renouvellement - pour 30 ans	235,00 €
Redevance pour dispersion des cendres au jardin des souvenirs	52,00 €

4. REVENTE DE CAVEAUX	
Revente de caveaux 2 places	805,00 €
Revente de caveaux 3 places	960,00 €
Revente de caveaux 4 places	1 020,00 €
Revente d'un monument	883,00 €

5. TRAVAUX POUR COMPTE DE TIERS	
Heure d'immobilisation d'un employé	33,00€
Bateau sur voie publique : 1er bateau	gratuit
Bateau sur voie publique : 2ème bateau	prix coûtant
Nettoyage et défrichage terrain privé par entreprise missionnée par la Mairie	prix facturé

6. TAXE LOCALE SUR PUBLICITE EXTERIEURE (PANNEAU D'AFFICHAGE)	
Planimètre fixe – par panneau/an	50,00 €
par panneau et par m2 occupé (tarif légal)	18,90 €

7. PHOTOCOPIES EN MAIRIE	
Format papier PLU	prix coûtant

8. TARIFS MULTIMEDIA	
Impression A4 noir et blanc	0,25 €
Impression A4 couleur	0,40 €
Initiation informatique : 2H00	21,00 €

9. DROITS D'ENTREE AUX SPECTACLES	
Enfants de moins de 6 ans et les invités	gratuit
Projection cinématographique	6,00 €
Spectacles 1ère catégorie	8,00 €
Tarif réduit pour Demandeurs d'emploi . Etudiants . Bénéficiaires minima sociaux . Enfants de moins de 18 ans	5,00 €
Spectacles 2ème catégorie	12,00 €
Tarif réduit pour Demandeurs d'emploi . Etudiants . Bénéficiaires minima sociaux . Enfants de moins de 18 ans	7,00 €
Spectacles 3ème catégorie	18,00 €
Tarif réduit pour Demandeurs d'emploi . Etudiants . Bénéficiaires minima soc. Enfants de moins de 18 ans	10,00 €
Spectacles dans le cadre des activités scolaires	4,50 €

10. MISE A DISPOSITION ET LOCATION DE SALLES ET MATERIELS COMMUNAUX	
<u>Complexe sportif</u>	

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215601188-20251204-D2025_079-DE

Salle des sports : Compétition sport scolaire	gratuit
Salle des sports : entreprises	
- ½ journée <6h	200,00€
- Journée >6h	400,00€
Utilisation du terrain synthétique : corporatif, clubs extérieurs	175,00 €
Location ateliers relais zone artisanale de Kervern/ mois	
Local commercial	
Caution lors de l'entrée dans les lieux	565,00 €
1ère année d'installation sur la commune	515,00 €
Années suivantes	565,00 €
Centre culturel Artimon	
- Artimon - dans sa totalité	
Association communale	
Manifestation sans droit d'entrée	gratuit
Manifestation avec droit d'entrée (participation au chapeau comprise)	
1/2 journée <6h	70,00 €
journée >6h	140,00 €
Association hors commune, entreprises, particulier	
Location créneaux réguliers	517,00 €
Location 1/2 journée <6h	192,00 €
Location journée >6h	382,00 €
Productions privées	
Location 1/2 journée <6h	10% des recettes avec un minimum de 192,00€
Location journée >6h	10% des recettes avec un minimum de 382,00€
- Artimon salle de spectacle	
Association communale	
Manifestation sans droit d'entrée	gratuit
Manifestation avec droit d'entrée (participation au chapeau comprise)	
1/2 journée <6h	52,00 €
journée >6h	103,00 €
Association hors commune, entreprises, particulier	
Location créneaux réguliers	258,00 €
Location 1/2 journée <6h	140,00 €
Location journée >6h	280,00 €
- Artimon - salle d'activité - salle de musique	
Association communale	
Manifestation sans droit d'entrée	gratuit
Manifestation avec droit d'entrée (participation au chapeau comprise)	
1/2 journée <6h	17,00 €
journée >6h	34,00 €
Association hors commune, entreprises, particulier	
Location créneaux réguliers	253,00 €

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215601188-20251204-D2025_079-DE

Location 1/2 journée <6h	52,00 €
Location journée >6h	103,00 €
- Salle multi-activités	
Association communale	
Manifestation sans droit d'entrée	gratuit
Manifestation avec droit d'entrée (participation au chapeau comprise)	
1/2 journée <6h	52,00€
journée >6h	103,00€
Association hors commune, entreprises, particuliers	
Location créneaux réguliers	258,00 €
Location 1/2 journée <6h	52,00 €
Location journée >6h	103,00 €
Atelier du canon, Ty douar salle de motricité, maison du stade, médiathèque (salle expo, espace multimédia)	
Association communale	
Manifestation sans droit d'entrée	gratuit
Manifestation avec droit d'entrée (participation au chapeau comprise)	
1/2 journée <6h	17,00 €
journée >6h	34,00 €
Association hors commune, entreprises	
Location créneaux réguliers	258,00 €
Location 1/2 journée <6h	47,00 €
Location journée >6h	93,00 €
Tout équipement : Associations ou artistes en résidence, co-organisation et co-réalisation d'événements, collectivités et établissements publics conventionnés	gratuit
Prêt de matériel et prestations liées aux manifestations	
Mise à disposition chapiteau aux associations pour un évènement ayant lieu sur la commune	gratuit
Mise à disposition chapiteau aux entreprises pour un évènement ayant lieu sur la commune	93,00 €
Pénalité de nettoyage (/heure)	51,00 €
Copie de pass pour accès salle municipale	31,00 €
Cautions	
Tout équipements (salles)	510,00 €
Prêt petit matériel (valeur inférieure à 500 €)	210,00 €
Prêt matériel intermédiaire (valeur entre 500 et 4000 €)	525,00 €
Prêt gros matériel (valeur supérieure à 4000 €) et véhicules	1 580,00 €
11 - TARIFS REPAS REFACTURE	
Tarifs repas Chantier Nature et Insertion à facturer à Port Louis - Repas adulte	3,10 €
12 - TARIFS VENTE DE LA CHALEUR	
Chaufferie bois – vente de la chaleur part variable dite « R1 » HT/MWh utile	90,05 €
Chaufferie bois – vente de la chaleur part fixe dite « R2 » HT/KW	86,55 €

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215601188-20251204-D2025_079-DE

Après que le Conseil municipal dûment convoqué, en eut délibéré, la proposition est approuvée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le 08 décembre 2025

Madame TOULEMONT	Monsieur PATUREL	Monsieur LE GLOUAHEC
La Secrétaire	Le Maire	Le Secrétaire